

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal Séance du 30 mars 2023

| | |
|---------------------------------|------------------------------|
| DÉLIBÉRATION N° 044/2023 | TABLEAU DES EFFECTIFS |
|---------------------------------|------------------------------|

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars à dix-huit heures,

Le conseil municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès Bourgeois, maire, suivant la convocation faite le 24 mars 2023.

Etaient présents :

Mme Bourgeois, maire

M. Chusseau, Mme Guiu, M. Faës, Mme Coirier, M. Brianceau, Mme Daire-Chaboy, M. Quéraud, Mme Fond, Mme Paquereau, M. Audubert, Mme Burgaud, adjoints

Mme Métayer, M. Bouyer, M. Pineau, Mme Hervouet, Mme Cabaret-Martinet, M. Soccoja, M. Quénéa, M. Kabbaj, Mme Landier, Mme Deletang, M. Letrouvé, Mme Gallais, Mme Desgranges, Mme Leray, M. Gellusseau, M. Mabon, M. Vendé, M. Nicolas, M. Louarn, Mme Lelion, M. Le Breton, M. Marion, Mme Douaisi, Mme Bihan, M. Simonet, Mme Uzunpinar, conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir à un collègue du Conseil Municipal pour voter en leur nom :

M. Gaglione (pouvoir à Mme Guiu), M. Jehan (pouvoir à M. Bouyer), Mme Bennani (pouvoir à M. Louarn), M. Jegouic (pouvoir à M. Gellusseau)

Absents non excusés :

M. Le Forestier, conseiller municipal

Franck Letrouvé a été désigné(e) secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS :

Mme Cecilia Burgaud donne lecture de l'exposé suivant :

Conformément à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité et la délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé.

Par ailleurs, la mise à jour régulière du tableau des effectifs répond aux besoins et à l'évolution de l'organisation et des activités des services. Chaque vacance ou création de poste donne lieu à une réflexion dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences.

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligation des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu les décrets portant statut particulier des cadres d'emplois concernés,

Vu le tableau des effectifs,

Vu l'avis de la commission finances et moyens généraux du 21 mars 2023.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

| SUPPRESSIONS | CRÉATIONS | COMMENTAIRES (Précisez recrutement suite départ en retraite, suite mutation, création de poste, évolution organisationnelle) |
|--|---|---|
| Filière administrative | | |
| Suppression d'un poste de gestionnaire santé sur le grade de rédacteur principal 2 ^{ème} classe à temps complet au sein de la direction des ressources humaines à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création d'un poste de gestionnaire santé sur le grade de rédacteur à temps complet au sein de la direction des ressources humaines à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement suite à mutation externe |
| Suppression d'un poste de contrôleur de gestion sur le grade d'attaché à temps complet au sein de la direction des finances à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création d'un poste de contrôleur de gestion sur le grade d'adjoint administratif à temps complet au sein de la direction des finances à compter du | Recrutement suite à fin de contrat |

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

| | | |
|--|--|---|
| | 1 ^{er} avril 2023 | |
| | Création d'un poste d'assistant d'élus sur le grade d'adjoint administratif à temps complet au sein du secrétariat des élus à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement suite à détachement |
| | Création d'un poste d'assistant administratif sur le grade d'adjoint administratif à temps complet au sein de la direction de la tranquillité publique à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création poste suite CT mars 2023 |
| Suppression d'un poste de responsable du secrétariat des élus sur le grade d'adjoint administratif à temps complet au sein du cabinet du Maire à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création d'un poste d'assistant d'élus sur le cadre d'emplois des adjoints administratifs à temps complet au sein du cabinet du Maire à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement après disponibilité suivi d'un congé parental |
| Suppression d'un poste d'assistante de direction sur le grade d'adjoint administratif principal 1 ^{er} classe à temps complet au sein de la direction aménagement et urbanisme à compter du 03 mai 2023 | Création d'un poste d'assistante de direction sur le grade d'adjoint administratif principal 2 ^e classe à temps complet au sein de la direction aménagement et urbanisme à compter du 03 mai 2023 | Recrutement lauréat concours suite mutation interne |
| Filière animation | | |
| | Création d'un poste de médiateur sur le grade d'adjoint d'animation à temps complet au sein de la direction de la tranquillité publique à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création poste suite CT mars 2023 |
| Filière médico-sociale | | |
| | Création d'un poste de responsable de structure sur le grade de puéricultrice hors classe à temps complet au sein de la direction petite enfance à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement anticipé sur départ retraite – agent actuellement en longue maladie, qui sera suivi d'un départ en retraite |
| Filière sportive | | |
| | Création d'un poste de maître-nageur sauveteur sur le grade d'éducateur des APS à temps incomplet (40,86%) au sein de la direction sports et vie associative à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création suite demande budgétaire 2023 |
| Filière technique | | |
| Suppression d'un poste de responsable de pôle gestion du patrimoine et maîtrise d'œuvre interne sur le grade d'ingénieur à temps complet au sein | Création d'un poste de responsable de pôle gestion du patrimoine et maîtrise d'œuvre interne sur le grade de | Recrutement suite fin de contrat |

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

| | | |
|--|---|--|
| de la direction du bâti à compter du 24 avril 2023 | technicien principal 2 ^e classe à temps complet au sein de la direction du bâti à compter du 24 avril 2023 | |
| Suppression d'un poste d'agent de propreté sur le grade d'adjoint technique à temps complet au sein de la direction logistique à compter du 1 ^{er} février. | | |
| | Création d'un poste d'agent de production sur le cadre d'emplois des adjoints techniques à temps complet au sein de la direction restauration à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement suite à inaptitude |
| Suppression d'un poste de responsable d'atelier électricité sur les cadres d'emplois des adjoints techniques et agents de maîtrise à temps complet au sein du centre technique des bâtiments à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création d'un poste de responsable d'atelier électricité sur le grade d'agent de maîtrise à temps complet au sein du centre technique des bâtiments à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Régularisation grade suite recrutement |
| Suppression d'un poste de responsable restaurant satellite sur le grade d'agent de maîtrise à temps non complet (90%) au sein de la direction restauration à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création d'un poste de responsable satellite sur le grade d'adjoint technique principal de 2 ^e classe à temps non complet (90%) au sein de la direction restauration à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement suite à mutation externe |
| Suppression d'un poste de jardinier-pépiniériste sur le grade d'adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet au sein de la direction environnement à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création d'un poste de jardinier-pépiniériste sur le grade d'adjoint technique à temps complet au sein de la direction environnement à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement suite à départ retraite |
| | Création d'un poste d'électricien sur le grade d'adjoint technique à temps complet au sein de la direction du bâti à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Recrutement suite mutation interne (détachement promotion interne) |
| Filière Police Municipale | | |
| | Création d'un poste de responsable de service sur le grade de chef de service de police municipale à temps complet au sein de la direction tranquillité publique à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création poste suite CT mars 2023 |
| | Création de 5 postes de policiers municipaux sur le grade de gardien-brigadier ou brigadier-chef principal à temps complet au sein de la direction tranquillité publique à compter du 1 ^{er} avril 2023 | Création poste suite CT mars 2023 |
| MODIFICATION DE LA DELIBERATION DU 02/02/2023 | | |
| Suppression d'un poste de responsable du pôle aquatique sur le grade d'éducateur APS principal 1 ^{ere} classe à temps complet au sein de la direction sports et vie associative à compter du | Création d'un poste de responsable du pôle aquatique sur le grade d'éducateur APS à temps complet au sein de la direction sports et vie associative à | Recrutement suite à une mutation externe Modification suite erreur de grade sur la délibération du 02/02/2023 |

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023

| | | |
|--|----------------------------|--|
| 02 février 2023 | compter du 02 février 2023 | |
| SUPPRESSION DE LA DELIBERATION DU 02/02/2023 | | |
| Suppression d'un poste d'assistant de direction sur le grade d'adjoint principal de 2 ^e classe à temps complet au sein de la direction restauration à compter du 1 ^{er} janvier 2023 | | |
| Suppression d'un poste d'assistant de direction sur le grade d'adjoint principal de 1 ^{ère} classe à temps complet au sein de la direction restauration à compter du 1 ^{er} janvier 2023 | | |

La maire,
Agnès Bourgeois

